

Le Populaire : journal-revue
hebdomadaire de propagande
socialiste et internationaliste
["puis" [...]]

Parti socialiste SFIO (France). Auteur du texte. Le Populaire : journal-revue hebdomadaire de propagande socialiste et internationaliste ["puis" socialiste-internationaliste]. 1932-11-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE POPULAIRE

LEON BLUM
Directeur Politique

Organe du Parti Socialiste (S. F. I. O.)

COMPÈRE-MOREL
Directeur-Administrateur

Il faut faire le cartel

des pauvres contre le cartel des riches.

Emile VANDERVELDE.

AUTOUR DU BUDGET

Contre-indications thérapeutiques

La moitié des crédits budgétaires est absorbée par le service de la dette publique : perpétuelle, amortissable et viagère — un quart est destiné aux « dépenses de sécurité » — le dernier quart est généreusement abandonné aux autres ministères... Tels sont les pourcentages établis par Germain-Martin et Maurice Palmade, et solennellement certifiés, à Poitiers, par Herriot.

Et maintenant, sondez le gouffre : douze milliards de déficit initial ! Après les économies de juillet et les conversions de septembre, il est encore de huit milliards !

Comment le combler ? Consultez le programme du fameux Comité de Salut public. Lisez les journaux de droite et les ordres du jour de Lestayrie : « Pas d'impôts ! pas d'emprunts ! pas d'inflation !... Des économies. »

Des économies sur la dette ? Ces messieurs sont servis. Des économies sur le chapitre « sécurité » ? N'y touchez pas, traitres. Ils sont sacrés...

attendant les solutions mondiales, faut-il se garder à l'intérieur du pays de toute imprudence qui, par des causes particulières, aggraverait la crise.

On peut chiffrer pour la France à quatre ou cinq milliards les conséquences budgétaires de la détresse économique. Ce sont les moins-values des impôts, des taxes, des droits de douane. Ces moins-values étaient d'autant plus certaines et graves que l'égoïsme des classes dirigeantes a préféré, en 1926, malgré nos efforts, les impôts de consommation et les taxes ad valorem, aux contributions assises sur les revenus constitués. Ces impôts pèsent d'abord sur les prix de revient. Ils handicapent la production nationale. Mais ils menacent aussi, au temps des vaches maigres, l'équilibre du budget, car le dégonflement des affaires entraîne le dégonflement de l'impôt et finissent les rendements...

VINCENT AURIOL

(SUITE EN 2^e PAGE, 1^{re} COLONNE)

L'affaire de traite des blanches de Marseille

Marseille, 10 novembre. — Une nouvelle arrestation vient d'être opérée à la suite de l'enquête ouverte sur l'affaire de traite de blanches qui a déjà motivé trois arrestations à Miramas et à Aubagne.

Il s'agit du nommé Michel Gardiac, né le 20 octobre 1887, à Carques (Corse) qui a été arrêté sur mandat d'amener émanant du juge d'instruction d'Aix.

Cet individu habitait à Marseille 50



BUCCHI (en haut) et FERRERO (en bas) que Gardiac va rejoindre en prison.

du Tapis-Vert. Il est inculpé de racolage et d'embauchage de jeunes filles en vue de la débauche. On croit tenir en lui un complice dont le rôle fut assez important dans l'affaire qui nous occupe. Une enquête se poursuit ayant pour but de déterminer le rôle exact du peu intéressant personnage.

Un siècle de caricature



Bien intéressante exposition que celle qui s'est ouverte au Musée des Arts Décoratifs. Toute l'histoire satirique des mœurs durant un siècle est ainsi décrite par les maîtres du dessin. Voici une amusante lithographie.

LA CHAMBRE, UNANIME, A FLÉTRI LES FRAUDEURS DU FISC

A l'exception des communistes, elle a approuvé l'ordre du jour socialiste réclamant au plus tôt du Gouvernement la vérité complète sur le scandale, et exigeant de lui une répression exemplaire des fraudes, avant tout sacrifice nouveau demandé au pays

Albertin avait dénoncé les principaux fraudeurs : trois sénateurs, MM. Viellard, Jourdain et Schrameck; deux industriels, MM. Peugeot et Levitan; un contrôleur général de l'armée, M. Delalande, et deux évêques, dont Mgr Courcoux, évêque d'Orléans

On peut s'en étonner. Néanmoins, la Chambre a été unanime à flétrir les fraudeurs du fisc.

On s'étonnera d'autant plus de cette quasi-unanimité qu'elle s'est manifestée



ALBERTIN

sur l'ordre du jour proposé par le groupe socialiste.

Certes, l'intervention vigoureuse et même courageuse de notre ami Albertin qui fut le premier à connaître et à révéler, aussitôt ce scandale, avait produit sur toute l'assemblée, une impression profonde.

Mais, la Chambre actuelle ne ressemble pas à la précédente. Ce n'est pas elle qui cherchera à étouffer les scandales. Au contraire.

On le vit bien, hier.

Le Gouvernement n'était pas disposé à ce que le débat fût immédiat, ni complet.

En son nom, M. Germain-Martin, ministre des Finances, demandait l'ajournement sine die. Il invoquait le principe sacro-saint de la séparation des pouvoirs. Or, ce fut, sur tous les bancs, et dans une unanimité totale, que la discussion immédiate fut réclamée et décidée.

Sans attendre cette décision, Albertin avait, d'ailleurs, déjà dénoncé le scandale, sans en rien dissimuler, pas même les noms des personnalités les plus compromises.

Pourtant, et il l'avait pris le soin de le dire, ce n'était pas pour le plaisir de jeter ces noms en pâture à l'opinion publique, que notre ami interpellait le Gouvernement.

Le Populaire eût pu le prouner les signaler quand Léo Huret révéla ce scandale.

La Chambre a voulu savoir quelle étaient ces personnalités du patriotisme qui pratiquent le fraudeurisme internationalisme du capitalisme.

Ils sont deux mille. On n'en connaît encore que quelques-uns.

Parmi eux, il y a trois sénateurs : M. Viellard, sénateur de Belfort, grand électeur et ami personnel de M. Tardieu ; M. Jourdain, sénateur du Haut-Rhin, élu de la réaction et du cléricalisme, ancien ministre de M. Poincaré

et M. Abraham Schrameck, sénateur radical des Bouches-du-Rhône, ancien ministre de l'Intérieur.

Et puis, il se trouve deux industriels. L'un est le fabricant d'automobiles M. Robert Peugeot, déjà démasqué dans l'affaire Oustric. L'autre est le grand fabricant de meubles M. Levitan.

La presse a aussi figuré dans la liste des fraudeurs du fisc. A tout seigneur, tout honneur : M. Sapène, directeur général du Matin, a exporté ses capitaux en Suisse. Et comme par hasard, à côté de son nom, on découvre celui de Mme Henriette François Coty, ex-femme du parfumeur milliardaire, à qui les millions passés à l'étranger ne devaient pas appartenir en propre.

On se fit étonné que parmi ces détracteurs de l'argent et ces fraudeurs de l'impôt ne figurent pas, comme dans tous les scandales financiers de l'époque, des représentants de ces deux formes du patriotisme qui s'appellent l'armée et le cléricalisme.

Leur liste est longue.

Parmi les généraux, un contrôleur général de l'armée, le général Delalande.

Parmi les représentants du clergé, un évêque, celui qui gouverne le diocèse d'Orléans, Mgr Courcoux et un prêtre bien connu, membre de l'Académie française, Mgr Baudillart.

M. Herriot s'est rallié à l'ordre du jour socialiste. Il a accepté non seulement de faire au plus tôt la vérité complète sur le scandale, il s'est engagé aussi à prévenir et à réprimer toutes fraudes fiscales avant « de demander tout sacrifice nouveau au pays ».

Et la Chambre a été unanime, à l'exception des communistes, à approuver qu'il en soit ainsi.

On comprendra donc qu'il y a quel-



M. GERMAIN-MARTIN

que chose de changé depuis les 1er et 8 mai et que le Gouvernement, bon gré, mal gré, doit en tenir compte.

Pierre LAINE.

L'interpellation d'Albertin

Il était près de 5 heures du soir, quand M. Miellat, député de Belfort, vice-président, remplaçant Bousson au fauteuil, donna la parole à notre ami Albertin.

Mais, au banc du Gouvernement, M. Germain-Martin, ministre des Finances, se dressa pour réclamer l'ajournement sine die.

Ces faits, dit-il, comportent une action judiciaire. En vertu de la séparation des pouvoirs, le Gouvernement ne peut que demander le renvoi à la suite de l'interpellation.

(SUITE EN 3^e PAGE, 5^e COLONNE)

N'oubliez pas d'être à l'écoute ce soir à 21 heures !

Prenez RADIO-LL et vous entendrez la deuxième émission du POPULAIRE.

Le revolver conjugal

Bordeaux, 10 novembre. — A Saint-Caprais-de-Blaye, le nommé Herbotteau a tiré trois coups de revolver sur sa femme et l'a blessée grièvement. Malgré d'actives recherches le meurtrier qui a pris la fuite n'a pas encore été retrouvé.

Une infirmière étrangle son fils s'ouvre la gorge et se précipite par la fenêtre

Son mari avait décidé de la quitter et d'emmener leur enfant

Un drame atroce. Il s'est produit hier matin, rue du Texel, dans le quatorzième arrondissement. Une infirmière, après avoir étranglé son enfant, s'est tranché la gorge; puis, comme la mort tardait, la malheureuse eut encore la force de se précipiter par la fenêtre.

Un cadavre dans la cour

Il était environ 6 heures, hier matin, lorsque M. Hubert, concierge de l'immeuble situé 29, rue du Texel, sortit dans la cour de la maison pour vaquer à ses occupations. Le brouillard était dense, on y voyait à peine. Soudain, il découvrit, gisant sur le sol, le cadavre d'une femme. Il s'approcha et reconnut que de ses locataires, Mme Yvonne Chantome, âgée de 40 ans, infirmière à l'hôpital Broussais. Le corps était déjà froid.

Sous le coup d'une émotion bien compréhensible, le concierge cria à sa femme :

— Mme Yvonne s'est jetée par la fenêtre !

Le cadavre, dont les membres étaient brisés, portait une épouvantable blessure à la gorge.

Aussitôt, M. Hubert monta au quatrième étage, où les époux Chantome occupaient un petit logement.

La porte étant entr'ouverte, il voulut entrer. Mais la chaîne de sûreté l'en empêcha.

Il appela, espérant que l'enfant de Mme Chantome, le petit Roger, âgé de 6 ans, viendrait lui ouvrir. Ses appels restèrent sans réponse. Anxieux, le concierge redescendit et alerta un agent, dans l'espoir qu'il pourrait prévenir le père et le beau-frère de la victime, qui habitent 25, rue du Texel.

Lorsque, peu après, ils purent pénétrer dans l'appartement, un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux : le petit Roger gisait sur le lit. Le pauvre gosse avait été étranglé pendant son sommeil. Les draps étaient souillés de sang. Sur le plancher, non loin du lit, on découvrit, également maculé de sang, un rasoir. Il fut alors assez facile de reconstituer le drame.

Au cours de la nuit, vers 3 heures du matin, Mme Chantome se leva décidée d'en finir avec la vie. Avec une cordelette, elle étrangla son enfant, puis, s'armant d'un rasoir, elle se plaça devant l'armoire à glace et s'ouvrit la gorge. Elle attendit quelques secondes, puis, voyant que la mort ne venait pas, elle se pencha vers le lit, où reposait inerte le petit Roger, embrassa le cadavre encore chaud, puis, enjambant la barre d'appui de la fenêtre, se jeta dans le vide.

Un ménage déuni

Les époux Chantome vivaient en fort mauvaise entente. Le mari, M. Roland Chantome, menait une vie assez irrégulière. A trois reprises déjà, il avait abandonné sa femme pour rejoindre des maîtresses.

Le 29 octobre dernier, sa femme le recontra avec l'une d'elles, porte d'Orléans. Une scène violente eut lieu, au cours de laquelle Mme Chantome fut blessée. Mais elle ne porta pas plainte.

Le soir, lorsque le mari revint au domicile conjugal, une violente querelle mit aux prises les deux époux. Au paroxysme de la colère, Mme Chantome blessa, légèrement d'ailleurs, son mari d'un coup de rasoir à la main.

Il y a trois jours, une nouvelle discussion avait lieu. M. Roland Chantome annonça alors son intention de quitter définitivement sa femme. Mais il voulait emmener avec lui le petit Roger, pour le confier à ses grands-parents habitant Bayonne.

Mercredi soir, M. Chantome vint prendre ses affaires personnelles. Il n'y eut aucune dispute, mais la mère fut avertie qu'on viendrait chercher l'enfant le lendemain matin.

Affectée à l'idée d'être séparée de son « petit », la malheureuse femme a préféré l'entraîner avec elle dans la mort.

Après avoir tué sa maîtresse un sous-officier s'était couché pendant 8 heures près du cadavre

Il comparait devant les Assises de la Haute-Saône

Vesoul, 10 novembre. — Aujourd'hui a comparu devant les assises de la Haute-Saône, le sous-officier du 11^e chasseurs, Marcel Marchal, accusé d'avoir tué, dans la nuit du 27 au 28 juillet 1931, dans une chambre d'un hôtel de Vesoul, sa maîtresse, Alice Falcoinet, 28 ans.

L'accusé qui, après la mort de sa maîtresse, a tenté de se suicider, et est resté pendant huit heures couché près du cadavre de la victime, prétend que celle-ci a tenté de le tuer, puis s'est suicidée. Il soutient la même version au cours de l'interrogatoire, malgré des invraisemblances que mettent en lumière le président, le procureur de la République, et M. Valensi, avocat de la partie civile. De nombreux incidents mettent aux prises, au cours de l'interrogatoire et des dépositions, M. Valensi et le défenseur de l'accusé, M. Marx, du barreau de Belfort.

Le verdict sera rendu très tard dans la nuit.

LES POSTIERS AU TRAVAIL

Nous publierons demain la suite du reportage de G. DUMOULIN.

♦♦ Rue du Texel, une infirmière étrangle son enfant et se jette par la fenêtre.

♦♦ Boulevard Macdonald, un terrassier tue sur sa maîtresse, blesse le filleul de celle-ci et se donne la mort.

♦♦ En plein Prado, à Marseille, un facteur est exécuté.

♦♦ Le sous-officier Marchal, accusé d'avoir tué son amie, comparait devant les assises de la Haute-Saône.

♦♦ A la Chambre, Albertin dénonce vigoureusement les fraudeurs du fisc, tous appartenant à l'armée, au Parlement, à la grande industrie et à l'épiscopat français.

♦♦ Une grande manifestation socialiste s'est déroulée à Narbonne. Léon Blum y a prononcé un important discours.

♦♦ Sir John Simon a exposé l'attitude de l'Angleterre au sujet de l'égalité des droits et du désarmement.

♦♦ Le gouvernement suisse mobilise contre les ouvriers quatre bataillons.

Le sang ouvrier a coulé à Genève

Sans aucune sommation, la milice suisse a tiré sur la foule sans armes qui manifestait contre les provocations fascistes

12 OUVRIERS TUÉS ET 65 BLESSÉS

Depuis quelque temps, l'armée suisse s'entraînait à l'emploi de mitrailleuses placées sur des camions



Une vue générale de Genève où se sont déroulés les troubles sanglants.

La bourgeoisie genevoise et son gouvernement viennent de donner la mesure de leur haine de classe et de leur sauvagerie.

Douze ouvriers tués et 65 blessés — tel est le bilan de l'action glorieuse de l'armée suisse dans la nuit de mercredi à jeudi.

Une réunion fasciste devait se tenir à Genève. Elle était annoncée à grand renfort de publicité comme une sorte d'accusation contre le parti socialiste genevois. C'était une véritable provocation.

La bourgeoisie suisse cherchait une occasion de châtier la classe ouvrière pour l'initiative qu'elle avait prise de provoquer un référendum tendant à exonérer de l'impôt les classes pauvres. La proposition socialiste fut repoussée mais les possédants ont eu chaud. Aussi, en prévision des troubles que le gouvernement espérait provoquer, la police et la troupe ont été, il y a quelque temps, entraînées à l'emploi de mitrailleuses placées sur des camions.

Mardi soir, ces mitrailleuses sont entrées en action.

Comme la réunion fasciste devait être publique et contradictoire, une foule de 5.000 ouvriers se groupa devant le bâtiment. Le service d'ordre fut débordé.

Après, les organisateurs de la réunion firent appel aux autorités, qui envoyèrent des soldats.

Dans les rues étroites du quartier, les soldats furent vite noyés dans la foule. Des bouclements se produisirent. Des coups furent échangés. Un nouveau détachement de soldats arriva alors, armés de mitrailleuses. Et sans aucune sommation, on tira sur la foule.

Dix hommes furent tués sur-le-champ. Deux autres, grièvement blessés, succombèrent dans la nuit. Soixante-cinq blessés, dont plusieurs grièvement, furent transportés dans les hôpitaux.

Le citoyen Nicole, chef du parti socialiste de Genève et membre du Conseil fédéral, est arrêté. Il est incarcéré dans la prison de Saint-Antoine.

(SUITE EN 3^e PAGE, 1^{re} COLONNE)

LE TEMPS QU'IL FERA

Prévisions de l'O. N. M. — Même situation. Brouillard le matin, ciel brumeux, trois-quarts couvert ou couvert, rares éclaircies, vent du secteur est, faible au modéré, minimum de température sans grand changement sur la nuit précédente.

La politique socialiste Réponse à M. Joseph Caillaux

M. Joseph CAILLAUX m'a fait le grand honneur de lire les quelques notes que j'ai publiées ici sur la crise économique et me répond dans un article du Capital, reproduit par la République.

Je suis sensible aux termes courtois et aimables de la polémique de mon éminent contradicteur et l'en remercie. Défiant pour son talent et respectueux pour sa personne, c'est seulement à ses idées que mes répliques s'adresseront. Il aura assez de largesse d'esprit pour en excuser le ton quelquefois brutal et vif que ma sacrée nature impose à ma plume.

Ecartons d'abord un argument qui ne tient pas la rampe.

« La doctrine de Karl Marx — écrit M. Caillaux — date d'un autre âge, antérieur au progrès scientifique actuel; elle ne saurait guérir le mal présent. »

Vieux, le marxisme? Mais il vient de naître. Qu'est-ce qu'un demi-siècle dans l'évolution des sociétés, s'il vous plaît? Et puis, s'agit-il de l'œuvre de Marx dans son ensemble? Je ne vois pas très bien, par exemple, comment le matérialisme historique pourrait avoir vieilli.

C'est une interprétation, une explication de tout le mouvement passé des sociétés humaines et aussi, nous le croyons fermement, des temps présents. En tout cas, c'est la méthode qui, pour éclairer l'enchaînement des choses de toute l'histoire connue, satisfait le mieux l'esprit.

Quant à l'analyse générale de Marx, Ici, comme dans la chimie, la physique et d'autres sciences, il y a des découvertes et des doctrines qui ont la force de lois éternelles.

Quant à l'analyse générale de Marx, Ici, comme dans la chimie, la physique et d'autres sciences, il y a des découvertes et des doctrines qui ont la force de lois éternelles.

EXPOSITION AGRICOLE



Vue générale du Palais de la Foire de Lyon, transformé en Exposition agricole et florale.

Cet après-midi, tous à la Manifestation pour la Paix (voir en deuxième page)

AUTOUR DU BUDGET
Contre-indications thérapeutiques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Donc, toute augmentation du prix des impôts existants et toute restriction de la capacité d'achat des consommateurs...

Mais cette politique de dégrèvement, de vraie déflation fiscale, de vraie déflation des prix...

Aujourd'hui, si les dirigeants de la vie économique, bénéficiaires principaux des déflations fiscales...

Encore une affaire d'espionnage sur laquelle on a fait beaucoup de bruit pour rien

En juin dernier, était en « grande affaire d'espionnage ». Et l'on ar- rêtait des ouvriers et des étudiants étrangers qui formaient, paraît-il, une véritable cellule d'espionnage en France...

Le juge d'instruction Peloux, qui a pris la suite de M. Peyre dans cette enquête, a même été obligé de signer un arrêt en faveur du dessinateur roumain Mellor, qui avait été arrêté, de l'ouvrier Orel et de l'ancien député Duclos, actuellement à l'étranger, pense la justice.

Six autres inculpés sont renvoyés en correctionnelle malgré les maigres éléments réunis contre eux. Ce sont : l'industriel polonais Izala Bir, dit Fantomas, Liorget, dit Philippe, collaborateur de l'Humanité, l'étudiant polonais Feribel Strom et les ouvriers Grandcolas, Cotton et Venet.

Sur... le gri... VIVRE

Voici deux hommes qui auront vu luire autre chose que « les feux du malin » et qui ont réalisé la prière d'André Chénier en achevant pacifiquement « leur journée ».

L'Académie de Médecine vient dans une séance solennelle de fêter les cent ans du docteur Guéniot.

Le « centenaire » se montra fort alerte et ne manqua pas — profession oblige — de rédiger une ordonnance que je livre — gratuitement — à nos amis :

— Mon régime? A partir de 60 ans, il faut savoir vivre en vieillissant : peu de viande, beaucoup de légumes, de fruits, comme boisson, un peu de vin coupé d'eau, du thé, du café. Vivre un siècle est normal pour un homme qui, à vingt ans, a les os soudés. Les animaux ne vivent-ils pas cinq fois leur temps de croissance?

D'autre part on nous annonce que dans un grand film cinématographique russe, le meilleur en scène Alexandrov fera figurer le paysan Yvan Lartzev, âgé de 115 ans.

Rejoignons-nous de tels exemples en formulant le vœu qui, je vous le souhaite, ne sera pas un vœu pieux, de les suivre. Qu'un docteur arrive à cent ans, cela, après tout devrait être la règle si la médecine préventive d'un technicien doit appliquer sur lui-même toutes les prescriptions, était une science exacte.

Quant au nouveau cinéma, il affirme de façon formelle que la mière et la servitude sont quelquefois impuissantes à vaincre la puissance de vie chez un individu dont, au dire du Dr Guéniot, les os sont solidement soudés.

Quelle leçon tirer de ces deux exemples? Aucune. Malheureusement avait déjà créé le précédent et pour un centenaire qui « achève sa journée » combien de frères et de sœurs « os vivants » que l'espace d'un matin... Souhaitons au moins d'arriver avec quelques précautions à cinq heures du soir, heure moyenne après laquelle on cesse d'y voir clair.

GEDEON.

Au Sénat, un débat sur les allumettes

Auray réclame plus de stabilité pour le personnel des manufactures

M. Marcel Bégnier interpella, hier, au Sénat, sur le fonctionnement du monopole des allumettes et sur le contrat Kreuger.

L'interpellateur fit à la tribune l'historique de la fabrication des allumettes en France et indiqua que les contrats passés par M. Poincaré avec la firme suédoise ne furent pas particulièrement avantageux pour le budget national.

M. Palmade répondit, au nom du gouvernement ; il demanda trois ans pour améliorer notre fabrication et solliciter l'indulgence pour l'effort actuellement tenté au cours duquel on tiendra compte de l'expérience passée.

Notre ami Auray, maire de Pantin, sénateur de la Seine, demanda qu'on modernise et qu'on industrialise les monopoles d'Etat dont la main-d'œuvre permet de soutenir la concurrence avec les produits importés.

Il précisa l'ouverture à ces produits du marché colonial.

M. Palmade lui indiqua qu'il envisage pour écarter les stocks, non pas seulement l'exportation mais l'orientation de nos manufactures vers les produits nouveaux qui ont la faveur du public :

— Nos efforts, dit-il, pour conserver le personnel ne seront donc pas dénués, je l'espère.

M. Henry Chéron, Marcel Donon, Gaston Menier intervinrent et le Sénat vota l'ordre du jour faisant confiance au gouvernement pour prendre rapidement les mesures nécessaires et pour assurer tous les besoins du marché français avec des produits de manufactures nationales.

Les manuscrits, même non insérés, ne sont pas rendus et la Rédaction n'entre pas en correspondance à ce sujet

Une grande manifestation socialiste à Narbonne

Un discours de Léon Blum

Narbonne, 10 novembre (par téléphone). — Le prolétariat de Narbonne a fait à Léon Blum un accueil enthousiaste.

Le grand discours de son analyse, analysé les grands problèmes de l'heure.

La grande manifestation politique à laquelle la section socialiste de Narbonne a convié, ce soir, les habitants de la région, a été un succès sans précédent.

Dans la vaste enceinte de la salle des fêtes de la Colonne Espagnole, qui avait tenu à honneur de recevoir le député de Narbonne, des milliers d'auditeurs sont entrés, et devant la porte, sur le quai Vaillière, plus de monde encore qui, dans le calme de la nuit, écoute les discours transmis par des haut-parleurs.

Notre ami Lacroix, maire de Narbonne, après la constitution du bureau, en un discours ramassé, vibrant, dit tout ce que le socialisme en France doit à Léon Blum. Si les attaques précises qu'il dirige contre les forces occultes du capitalisme lui valent des campagnes de haine et de menaces, elles suscitent aussi des enthousiasmes et sont excellentes pour le recrutement de notre Parti.

Après lui, Montel, secrétaire fédéral, rappela le discours récent de Léon Blum à la Chambre des députés, mais qu'il ne faut pas se laisser impressionner par les discours de la presse et de la radio. Léon Blum a mis au service du Parti socialiste ses dons exceptionnels et fait acclamer en la personne de Léon Blum, non seulement le parlementaire distingué, mais le journaliste et le grand orateur.

Quant Léon Blum prend la parole, les applaudissements crépitent de toutes parts.

Très maître de lui-même, avec la dialectique qu'on lui connaît, et la puissance générale de son analyse, Blum annonce un des meilleurs discours de sa vie militante.

Il examine la situation que les circonstances ont fait radical, après les congrès de Toulouse, et il pose les questions : Avec qui M. Herriot gouvernera-t-il? D'où dégagera-t-il sa majorité?

Léon Blum examine ensuite le problème de la déflation. Les mesures que le Gouvernement semble vouloir diriger contre les fonctionnaires ; il en montre à la fois et la vanité et le danger.

Puis, passant à l'examen des questions extérieures, il met ses espoirs dans le dépôt du projet que M. Paul-Boncour a fait à Genève. Il condamne la politique de réarmement de l'Allemagne, mais il dit que les autres nations ne doivent pas recourir à un surarmement que le désarmement reste pour nous, sinon la condition unique, du moins la condition essentielle de la paix.

Le discours de Léon Blum a été de tout en tout le plus apprécié. Nous en donnerons demain le compte rendu in extenso.

DEUX AVIONS S'ACCROCHENT A 300 METRES DE HAUTEUR

Un officier pilote est blessé

Toulon, 10 novembre. — Pendant les exercices d'aviation au-dessus du camp de Cuers, deux appareils poussés par la brume se sont heurtés. L'un d'eux piqua dans un champ et capota.

Le pilote, lieutenant de vaisseau Mathon, fut dégagé par des cultivateurs voisins et transporté à l'hôpital Saint-Anne à Toulon. Il a une épaule fracturée. Son état est sérieux, mais sa vie n'est pas en danger.

L'accident s'est produit à trois cents mètres d'altitude.

Une tigresse effraye des éléphants qui s'enfuient dans les rues de Rouen

Rouen, 10 novembre. — Dans les défilés du Cirque de Rouen, une tigresse étant sortie de sa cage au moment où les gardiens distribuaient la nourriture, a blessé un éléphant, d'un coup de patte au ventre, puis a sauté sur le dos d'un éléphant. Néanmoins, toutes les issues ayant été fermées, le personnel a pu faire rentrer la bête dans une petite cage.

Cependant, deux éléphants ayant été effrayés, ont sauté leurs fers, ont défoncé une porte et se sont lancés dans les rues de la ville.

On a découré l'un à l'île-Lacroix et l'autre dans la cour du Palais de Justice. On a pu les capturer aisément.

Manifestations pour la Paix ORGANISEES PAR LA FEDERATION SOCIALISTE DE LA SEINE

Aujourd'hui 11 novembre, à 9 h. 30

Grand Meeting

Au Vanves-Cinéma, 53, rue de Vanves (14^e arrondissement), sous la présidence de GRAZIANI, député de Plaisance, avec le concours de :

Fred ZELLER, des Jeunes Socialistes; Camille PLANCHE, député, président des Combattants Pacifistes; Marcel DEAT, député du 20^e arrondissement; André MARTY-COOPER, des Femmes Socialistes; Emile FARINET, secrétaire fédéral; Victor MERIC, secrétaire général des Combattants de la Paix; Jean ZYROMSKI, de la C.A.P.; Paul FAURE, secrétaire général du Parti.

Samedi 12 novembre, à 20 h. 30

Journée Internationale des Jeunes Socialistes

Gymnase Jean-Jaures, avenue Jean-Jaures, Paris (19^e arrond.), sous la présidence d'Emile FARINET, secrétaire fédéral, avec le concours de :

Marcel DEAT, député; Louis LAGORGETTE; René DUMON, secrétaire du Comité national des J.S.; Jean ZYROMSKI, de la C.A.P.; Suzanne BUISSON, des Femmes socialistes; Mireille OSMIN, secrétaire de l'Entente des J.S. de la Seine.

Mercredi 16 novembre, à 20 h. 30

Grand Meeting

Salle Sournac, 18, rue de la Croix-Nivert, à Paris (16^e arrondissement) Avec le concours de : BRACKÉ, député du Nord; Jules MOCH, député de la Drôme; F. CHARRIER, secrétaire fédéral à la propagande; Marcou PIVERT, secrétaire de la 15^e Section; Mireille OSMIN, des Femmes Socialistes; Fred ZELLER, des Jeunes Socialistes.

Aujourd'hui 11 novembre, à 14 h. 30 GRANDIOSE DÉMONSTRATION pour la Paix

ATTENTION AU RASSEMBLEMENT Le ministère de l'Intérieur, capitulant devant les ukases du préfet de police et les menaces de l'Association des Croix de Feu et bricardes, a interdit, par un communiqué paru dans les journaux, hier soir, le rassemblement rue Denfert-Rochereau.

Nous manifesterons quand même ! Le rassemblement s'opérera à 14 h. 30 précises, rue Saint-Jacques (devant la Faculté de Droit)

Ordre du cortège

Le cortège se divisera en sept groupes :

PREMIER GROUPE. — Sous la direction de Desat et Jarrel, députés, Le villain, Loyalux, Schmitzer, conseillers municipaux, Ailoux, Bouvet, Leriche, Perigaud, de la C.E. 20e Section.

DEUXIEME GROUPE. — Sous la direction de Séverac, Grandvallet, Osmin, Zyromski, de la C. A. P., Grumbach, de la C. E., le bureau de la Fédération de la Seine, le bureau du Parti, la C. A. P., le groupe socialiste au Parlement, les militants italiens ainsi que ceux des sections de l'Internationale.

TROISIEME GROUPE. — Sous la direction d'Auray, sénateur de la Seine, Marsais, député, Dubrowski, H. Vanoni, de la C. E.

Les sections de Pantin, Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnotel, Montreuil-sous-Bois, Vincennes, Saint-Maur, Fontenay-sous-Bois. Elles seront conduites par Collavert, conseiller général de la Seine, Boistard, maire.

Puis viendront les sections suivantes : Saint-Denis, Pierrefite, Le Saint-Denis, Le Bourget, Le Courneuve, Aubervilliers, Stains, Dugny, Nohsy-le-Sec, Drancy, Bobigny, Bondy, Pavillons-sous-Bois, Romainville, Villemonais, Rosny-sous-Bois. Elles seront conduites par les citoyens Potin, conseiller général, et Poggioli, Fischer, Duchanel, maires.

QUATRIEME GROUPE. — Se classeront ensuite les sections de Suresnes, Nanterre, Saint-Ouen, Clécy, Epinay, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Boulogne, Asnières, Gennepvilliers, Colombes, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Courbevoie, Villemaire-la-Garenne. A leur tête se placeront : Morizet, sénateur de la Seine, Barthélemy, député, Henri Sellier, Bizet, Aurv, Lagriffoul, conseillers généraux.

La direction sera assurée par Jousse, Mathelin, Serre, Georges Richard, Suzanne Calixte, de la C. E.

Ensuite, les sections de Charenton, Alfortville, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Ivry-sur-Seine, Vitry, Choisy-le-Roi, Orly, Nogent-sur-Marne, Le Perreux, Champigny, Brys-Marne, Saint-Maur, Joinville, Créteil, Bonneuil. A leur tête seront, maires de Champigny, les conseillers municipaux socialistes de Champigny.

Enfin, les sections suivantes : Montreuil, Bagneux, Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine, Châtigny, Plessis-Robinson, Fontenay-aux-Roses, Châtillon-sous-Bagneux, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Fresnes, Malakoff, Vanves, Villejuif, Chevilly, Arènes, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Roses. Ces sections seront conduites par les citoyens Jean Longuet, député et conseiller général, Crespe, maire et conseiller général, Pasquier, maire, Nordmann, de la C. E.

Reunion de la Commission Executive

Les membres de la commission exécutive sont tenus d'être présents à 13 heures précises, devant la Faculté de Droit. PRESENCE INDISPENSABLE.

Groupes de défense

Les chefs des groupes de défense sont tenus de se trouver à 13 heures précises devant la Faculté de Droit. PRESENCE INDISPENSABLE.

Aux élus socialistes

Tous les élus parlementaires, députés et sénateurs, les élus municipaux et cantonaux, les maires et conseillers municipaux de banlieue participeront accompagnés de nombreux parlementaires d'autres fédérations, à la manifestation.

L'Entente des Jeunes

Les camarades de l'Entente des Jeunes Socialistes de la Seine doivent prendre part à la manifestation en tenue, chemise blanche et cravate rouge. — La secrétaire : Mireille Osmin.

Le Comité fédéral féminin

Toutes les femmes socialistes de la Seine doivent participer à la manifestation du 11 novembre. — La secrétaire à la propagande : André Marty-Cooper.

Fédération de Seine-et-Oise

Le bureau fédéral demande à tous les militants de la Fédération de participer à la manifestation du 11 novembre.

Fédération de Seine-et-Marne

Tous les militants se feront un devoir de répondre présents à la manifestation organisée par la Fédération de la Seine.

Recommandations très importantes

Le secrétaire de sections sont obligatoirement hommes de confiance ; ils doivent faire l'impossible pour que les camarades de leurs sections arrivent ensemble rue Saint-Jacques. Sur le lieu de rassemblement, ils devront grouper leurs camarades autour d'eux. Se grouper également dans le groupe et dans l'ordre indiqués par le Populaire.

Chacun doit prendre ses dispositions pour arriver rue Saint-Jacques entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Prière d'être exacts à l'heure, à l'organisation et d'être ainsi des militants.

Ne tenir compte d'aucun ordre en dehors de ceux qui seront communiqués par notre camarade Chabrier.

Organisation du cortège

Les camarades sont instamment priés de se ranger par trois ou quatre. Le cortège se rendra au Panthéon sur le tombeau de la première victime de l'atrocité tuerie :

Jean JAURES

Militants socialistes, Femmes socialistes, Jeunes socialistes ! Démocrates, Pacifistes, Anciens combattants ! Travailleurs de la région parisienne ! Vous répondrez en masse à l'appel du Parti Socialiste de S. F. I. O. pour affirmer votre volonté d'imposer le

DESARMEMENT GENERAL

L'appel de la F. O. P.

Les camarades de la région parisienne de la F.O.P. sont invités à se joindre très nombreux à la manifestation symbolique à la mémoire de Jean Jaures, première victime de la guerre mondiale. Rassemblement vendredi 11 courant, à 14 heures, place Denfert-Rochereau, à l'angle du boulevard Arago.

Ligue des Anciens Combattants pacifistes

Recommandations importantes Les sections de la Ligue des anciens combattants pacifistes devront être en place à 14 h. 55 précises. La concentration se fera au carrefour des rues Soufflot et Saint-Jacques, face au Panthéon.

Le premier groupe se composera de tous les camarades aveugles et grands mutilés. Le second sera formé du Comité central, du Comité fédéral de la Seine, des parlementaires membres de la Ligue et des délégués des organisations amies qui ont été désignées pour accompagner la gerbe qui sera déposée sur le tombeau de Jean Jaures.

Derrière ces deux groupes, le long de la rue Soufflot, les sections se placeront en ordre d'arrivée. Après elles et conformément aux instructions de leurs organisations et de commissaires du service d'ordre, se placeront les autres formations d'anciens combattants, les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'Union des syndicats de la Seine, les Jeunes laïques, les groupements pacifistes, etc.

Il est recommandé à tous de se placer avec ordre et discipline, d'observer les indications des camarades commissaires et, éventuellement, de ne répondre à aucune provocation de nos adversaires, s'il s'en rencontre.

Les camarades chargés du service d'ordre devront être présents à 13 h. 15 précises au carrefour Soufflot-Saint-Jacques, où Gilbert Novin, qui assurera la direction de la manifestation, leur remettra, avec leurs brassards, leurs dernières instructions.

Il est rappelé qu'au cours du défilé notre ami Camille Planché, président de la Ligue des anciens combattants pacifistes, du haut des marches du Panthéon, prononcera un discours qui sera diffusé par haut-parleurs et radiodiffusé par « Radio-L. »

La boxe à Paris-Ring

Voici les résultats des combats qui ont été disputés hier à Paris-Ring. Rebel bat Villiamy aux points. Fernot bat Campaglia aux points. Beauvais bat Zito aux points.

L'appel de la Fédération de la Seine

Nous avons voulu organiser une grande manifestation de la paix. Le cortège devait partir de la place Denfert-Rochereau pour se rendre au Panthéon, devant la tombe de Jaures.

Nous avions pensé que depuis le 8 mai, il y avait quelque chose de changé en France.

Or, rien est rien. Le communiqué de la préfecture de police que nous publions ci-dessous montre que le Gouvernement entend continuer la politique des Tardieu et des Laval. Mieux encore, Le préfet de police profère des menaces.

Nous protestons contre cette inqualifiable attitude du Gouvernement, qui est responsable de l'action de son préfet. Mais nous ne voulons pas exposer nos camarades aux brutalités connues des sbires de M. Chlappe.

Assis autour du cortège, le lieu de rassemblement à la rue Saint-Jacques. Nous invitons donc tous nos camarades et amis à suivre strictement les instructions que le Populaire publie aujourd'hui.

Nous les invitons à prendre leur place dans le cortège, de rester disciplinés et de ne pas donner aux fascistes l'occasion qu'ils cherchent de provoquer des bagarres.

Emile FARINET.

Le communiqué de la Préfecture de police

Divers groupements et associations ayant projeté des manifestations à l'occasion du 11 novembre, la préfecture de police rappelle les dispositions qu'elle a cru devoir maintenir conformément aux instructions du gouvernement.

Les rassemblements et réunions sur des points arrêtés à l'avance d'un commun accord ont été autorisés, pour assurer le respect de la pleine liberté d'opinion.

Par contre, les cortèges dans Paris n'ont pu être autorisés, selon une règle d'ailleurs constante, car ils seraient évidemment de nature à troubler l'ordre et la paix sociale.

Toutes les organisations se sont inclinées devant cette nécessité, à l'exception d'une seule, qui a convoqué ses adhérents à 14 h. 30, rue Denfert-Rochereau, en vue d'un cortège jusqu'au Panthéon.

Le préfet de police a dû rappeler aux organisateurs l'impossibilité d'un tel cortège, et déclarer que les mesures d'ordre nécessaires seraient prises pour assurer le respect de cette décision. Il tient à souligner que seul le cortège dans les rues de Paris est interdit, et non la manifestation au Panthéon qui sera, au contraire, protégée, pourvu que le rassemblement soit fait sur la place ou dans les rues adjacentes. De même, à l'issue de la manifestation, les assistants devront se disperser individuellement et sans cortège.

Les projets budgétaires seront déposés mardi à la Chambre

Certains journaux, ayant annoncé, hier matin, qu'un nouveau retard pourrait intervenir dans le dépôt, par le Gouvernement, de ses projets d'équilibre budgétaire, la présidence du Conseil a communiqué la note suivante :

« Le plan d'équilibre budgétaire sera déposé mardi prochain, l'accord du Gouvernement étant complet sur ce plan et seule l'impression du projet nécessitant un délai qui ne saurait aller au-delà du 15 novembre. »

Le plan de désarmement sera communiqué samedi, au Conseil de cabinet, lundi, au Conseil des ministres

D'autre part, un conseil de cabinet est convoqué pour samedi matin et un conseil des ministres pour lundi, afin que le Gouvernement soit saisi du texte du plan constructif de désarmement que M. Paul-Boncour a déposé à Genève.

Un miroir de Tours écrasé par une caisse de glaces

Tours, 10 novembre. — M. Maurice Brétil, âgé de 50 ans, propriétaire de la « Grande Miroiterie de Touraine », rue Edouard-Vaillant, était occupé, ce matin, avec ses ouvriers à décharger une caisse pesant plus de dix tonnes, longue de 5 mètres sur 7, et contenant des glaces pesant, par suite d'une fausse manœuvre, celle-ci échappa aux ouvriers.

La caisse s'abattit sur M. Brétil qui fut horriblement écrasé, et sur un de ses ouvriers, M. Louis Derrois, 39 ans, qui eut les jambes brisées.

Un de ses ouvriers est grièvement blessé

Tours, 10 novembre. — M. Maurice Brétil, âgé de 50 ans, propriétaire de la « Grande Miroiterie de Touraine », rue Edouard-Vaillant, était occupé, ce matin, avec ses ouvriers à décharger une caisse pesant plus de dix tonnes, longue de 5 mètres sur 7, et contenant des glaces pesant, par suite d'une fausse manœuvre, celle-ci échappa aux ouvriers.

La caisse s'abattit sur M. Brétil qui fut horriblement écrasé, et sur un de ses ouvriers, M. Louis Derrois, 39 ans, qui eut les jambes brisées.

LE FIN MOKA DES CAFES GILBERT EST DE QUALITE INCOMPARABLE EXIGEZ LE PAQUET ROUGE AVEC SES PRIMES SPLENDIDES-PARIS-PROVINCE: 60.000 DEPOTS



instinctif la porte vers l'homme qu'elle a tant aimé et tant détesté à la fois. Elle accepte son sort. N'est-elle pas déjà morte, elle aussi ? Les morts n'ont pas de répulsion les uns pour les autres. Oui ; elle va s'étendre près de lui, à côté de lui, partir pour l'éternité en sa compagnie, à lui, qui a tout été, ici-bas, pour elle... tout ; son amour et sa haine, son bonheur merveilleux et son immense tourment... Une autre dénonciation, entendue, celle-là à 19 h. 52... C'est fait.

a eu assassinat puis suicide. Soit. Mais si Mme de Nail a tué, elle a bien tué pour quelque chose ? — Certainement... — Eh ! bien alors, pourquoi a-t-elle tué, je vous le demande ? Si vous le savez, dites-nous-le. Le reporter eut une hésitation, puis il recula vers la porte, à la manière de quelqu'un qui s'apprête à faire un escaladé et qui, d'avance, assure sa retraite.

— Monsieur Prairie ; cette femme a tué à cause de vous. — Le magistrat avait bondi : — A cause de moi ? Mais vous êtes fou, mon garçon... — Si à cause de vous. Vous deviez l'interroger aujourd'hui, n'est-il pas vrai, à propos des plaintes déposées contre elle ? — Oui, mais cela n'a aucun rapport... — Erreur : Mme de Nail s'attendait d'un jour à l'autre à recevoir votre convocation. Elle s'y serait rendue non seulement avec honneur, mais avec soulagement et enthousiasme. Vous lui offriez la planche de salut. Elle vous eût à coup sûr conté des choses dénuées de banalité... Trop peu banales au gré du baron de Coursol.

menté, beaucoup de discrétion ni de mesure. — Il aimait à faire complaisamment étalage de ses petites découvertes, et se perdait alors volontiers en discours susceptibles de flatter sa propension naturelle à la vantardise. — Du point de vue professionnel, c'était d'ailleurs, là, le principal, pour ne pas dire le seul défaut de ce garçon intelligent et rusé, dont l'activité passait les limites du vraisemblable et dont le prodigieux toupet, après avoir brisé toutes les étapes du cynisme, confinait à l'inconscience véritable. Cette fois pourtant, Cagnard jouait contre-indiqué d'abuser de son triomphe.

Le morceau qu'il venait d'enlever était trop gros. — On pouvait lui faire payer cela cher. Et le reporter du Courrier des Deux Continents était, lui, payé pour savoir qu'on ne se frotte pas toujours impunément aux gens de justice. — A ce moment même, le souvenir lui revenait avec une singularité opportuniste des innombrables coups de pied au derrière reçus, depuis le début de sa carrière journalistique, de la part de magistrats grincieux, d'avocats exotés ou de policiers nigricieux ni exotés, mais pour lesquels jouer de la botte aux trousseaux des journalistes était un passe-temps et un genre. S'esquivaient donc, il descendait quatre à quatre l'escalier de marbre noir à double révolution qui menait au hall du rez-de-chaussée, et tomba

comme un bolide au milieu du groupe des confrères que surveillaient trois agents en pèlerine. — Un concert d'invectives l'accueillit. — Lâcheur... Toujours le même ! Vous ne pouvez pas dire que vous montiez là-haut : nous vous aurions suivi... — Vous aviez promis de ne pas chercher à en savoir plus que nous. Maintenant, fini ! On vous met en quarantaine. — Blague à part, ça n'est pas chic... — Hégitippe, tu es exactement le dernier des mufles. (A suivre)

CHAPITRE XV CAGNARD MARQUE UN POINT — Non ! A un seul suicide, au suicide du baron de Coursol. Elle ne savait pas encore qu'elle se ferait justice ; elle n'était pas fixée. Juste à l'instant où elle avait pris sa décision et luicida. C'est seulement après le crime, après la mise en scène, quand tout fut fini et qu'elle se vit, seule, en tête à tête avec son amant mort, qu'elle commença à se troubler et que l'affolement la gagna. Elle comprenait qu'on ne la croirait pas, que ce maquillage sommaire du meurtre sauterait aux yeux des enquêteurs. Elle avait dans son réticule un autre revolver, un petit brownin. Celui-là ne la quittait jamais et elle ne s'était

CHAPITRE XVI SUR LA ROUTE DE GENNEVILLIERS Hégitippe Cagnard n'avait certes point coutume d'apporter dans les différents actes de sa vie mouve-

LE POPULAIRE
Abonnements
FRANCE ET COLONIES
10 ans - 100 francs - 50 francs - 25 francs - 10 francs
ÉTRANGER
10 ans - 120 francs - 60 francs - 30 francs - 15 francs
Le Numéro : 30 Centimes

JOURNÉE SANGLANTE A GENÈVE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La ville est terrorisée. La troupe patrouille dans les rues. Mais la colère grandit dans les quartiers ouvriers de Genève et de toute la Suisse. Le Comité central du parti socialiste suisse publie un manifeste dans lequel il dénonce le crime du gouvernement et réclame un sévère châtiement des responsables de cette turberie. — O. R.

Les autorités menacent

Genève, 10 novembre. — Au lendemain des événements tragiques de la nuit de mercredi à jeudi, le conseil d'Etat de Genève a lancé une proclamation à la population déclarant qu'il avait maintenu l'ordre et qu'il était décidé à le maintenir, interdisant tout attroupement, toute manifestation et tout cortège sur la voie publique. La proclamation est signée par tous les membres du gouvernement.

Le Conseil fédéral mobilise quatre bataillons

Berne, 10 novembre. — Le Conseil fédéral, réuni en séance extraordinaire, a pris connaissance des événements qui se sont produits hier à Genève et de la décision du gouvernement genevois de lever, vendredi, quatre bataillons.

Une enquête sera faite pour savoir dans quelles conditions les troupes ont été amenées à intervenir.

Le manifeste du Parti Socialiste

Genève, 10 novembre. — Le Comité directeur du parti socialiste, réuni à Berne, a adressé à la classe ouvrière un appel dans lequel il proteste contre le crime sauvage de Genève et se déclare solidaire de la classe ouvrière genevoise luttant pour la défense de ses droits. Le Comité directeur a décidé en outre d'organiser des manifestations de protestation dans les principales villes de la Suisse.

D'autre part, les journaux socialistes ont publié dans les départements un appel à la foule avant que soit donné l'ordre d'ouvrir le feu.

Les organisations syndicalistes avaient examiné l'éventualité de la proclamation d'une grève générale de protestation, mais dans la soirée, le Comité socialiste du canton de Genève a décidé que cette protestation se traduirait, samedi prochain, jour de obsèques des victimes, par l'observation d'une « journée de deuil » par tous les ouvriers genevois.

AUX ETATS-UNIS

Les démocrates auront le contrôle de toutes les grandes commissions

New-York, 10 novembre. — Les résultats complets des élections américaines sont enfin connus et ce qui concerne le Sénat. Cette assemblée comprendra désormais 43 démocrates, 36 républicains et 1 sénateur indépendant.

La Chambre des représentants comptera : démocrates : 238 ; républicains : 100. Manquant 60 résultats.

Les démocrates auront donc le contrôle de toutes les grandes commissions parlementaires. Le sénateur Borah devra notamment abandonner la présidence de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères et l'on prévoit qu'il sera remplacé par M. Swanson, délégué américain à la Conférence du désarmement.

On espère que la question de la prohibition sera tranchée avant le 4 mars, date de l'entrée en fonctions du nouveau président. Toutefois, on fait remarquer que toute modification à la loi Volstead qui pourrait être sanctionnée par le Congrès ne pourrait avoir force de loi avant cette date et la signature du président Hoover.

L'Académie attribue ses prix littéraires

Les prix littéraires de l'Académie, les plus importants, ont été attribués hier après-midi. M. France-Nohain obtient le Grand Prix de Littérature de 10.000 francs, pour l'ensemble de son œuvre et M. Jacques Chardonne, le Prix du Roman, de 5.000 francs, pour *Clair*, sa dernière œuvre ; les deux votes ont été acquis à une très forte majorité.

Le Prix Nobel de Littérature

Jeudi 10 novembre, le Grand Prix Nobel de Littérature a été attribué à l'écrivain britannique John Galsworthy.

Explosion dans un dispensaire d'Asnières

Trois blessés graves

Une explosion s'est produite, hier vers onze heures, dans les sous-sols d'un dispensaire, 13, rue Lamartine, à Asnières. Sous l'influence de la chaleur qui se dégageait d'un foyer voisin, l'un des bidons explosa.

Par suite du déplacement d'air, la cloison s'écroula sur une vingtaine de personnes. Trois personnes ont été assez grièvement brûlées. Les dégâts matériels sont assez importants.

LES SPORTS

Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail

Football

Commission du 8 novembre

Présents : Lallemand, Jougloux, Robert, Jacques, Cottin, Daux, Maupront. Clubs représentés : Malakoff, Champeigny, Montmartroise, Sud, Pantin, St-Maur, C.A.O. 12e, L'Hay, Hongrois, Roulogne, U.S.O. 12e, Boissière, C.F.E.R., Armonia, Bourget, Lias, Issy, Sèvres, Est, Pré, Solidarité, U.S.O. 11e, J.S.

Homologation des matches du 6 novembre. — 1er Groupe : Champeigny b. U.S.O. 12e, 1 à 0 ; Boissière b. C.F.E.R., par 4 à 0. Finale : Champeigny b. Boissière par 2 à 1, après prolongations. 2e groupe : Bourget (1) b. Issy, par 5 à 1 ; Lias b. Sèvres, par 2 à 0.

3e groupe : C.A.O. 12e (2) b. U.S.O. Malakoff (2), par 3 à 0.

Matches du 13 novembre

Tournoi du C.R. de la Seine (1er tour) (Sauf indications contraires, tous les matches ont lieu à 14 h. 30.)

1er groupe. — Champeigny (1)-Malakoff (1), Champeigny, arbitre ; Tichit ; L'Hay (1)-Boulogne (1), L'Hay, arbitre Alleaume ; St-Maur (1)-Leverlois (1), St-Maur, arbitre Robert ; Hongrois (1)-C.A.O. 12e (1), à Poingnies, arbitre Lamidé.

2e groupe. — Bourget (1)-Lias (1), au Bourget, arbitre Cottin ; U.S.O. 12e (1)-C.F.E.R., au Stade Pershing, arbitre.

Près de Corbeil un Polonais aurait tué son beau-frère pour le voler

Le cadavre de la victime est retrouvé près d'un cimetière, la tête enveloppée dans un sac

Saint-Germain-les-Corbeil a été, à la fin du mois d'octobre, le théâtre d'un assassinat particulièrement odieux, commis sans doute par un Polonais, qui a dû tuer son beau-frère pour le voler.

M. Chauvet, cultivateur dans ce village de la grande banlieue parisienne, avait à son service deux ouvriers polonais, Stephan Koszela, âgé de 31 ans et son beau-frère, Wjionik Kostruski, né en Pologne le 9 juin 1903.

Le 24 octobre dernier, les deux hommes sortirent ensemble, comme à leur habitude, à la soirée, Stephan Koszela entra seul à la ferme.

Il donna sur le départ brusqué de son beau-frère de vagues explications. Et les jours passèrent. Il ne fut même plus question du malheureux disparu.

Mais on remarqua que Stephan Koszela, qui était comptable et couvrait de dettes, avait en quelques jours, réglé avec de gros billets, tous ses créanciers.

Le 3 novembre, il quitta Saint-Germain-les-Corbeil avec le linge et les objets personnels que son beau-frère, homme regardant, économe et soigneux avait au grand étonnement de tous, laissés dans la chambre qu'il occupait dans la ferme de M. Chauvet.

Stephan Koszela prit un taxi à Corbeil pour une destination inconnue. Le 5 novembre, des marinières repêchèrent dans le canal une bicyclette dont la plaque était gravée au nom de Kostruski.

Un facile rapprochement donna à tous ceux qui avaient connu les deux Polonais, la conviction que Stephan Koszela avait tué son beau-frère pour le voler.

Mais la justice ne fut saisie qu'avant-hier et le juge d'instruction de Corbeil interrogea tout d'abord M. Chauvet, le patron des deux Polonais. Celui-ci déclara que Kostruski avait quitté sa ferme sans se faire payer.

Je lui dois encore 900 fr., dit le fermier, s'il était en vie, il serait venu me les réclamer. J'ai la conviction qu'il a été tué.

Immédiatement les soupçons se portèrent sur Koszela. On le fit rechercher. Il était placé dans une ferme de Crépy-en-Valois. Interrogé, il déclara qu'il avait payé ses dettes avec 1.800 fr. que lui avait remis M. Chauvet. C'était d'ailleurs faux. Déclarer qu'il ignorait ce qu'était devenu son beau-frère, mais on retrouva dans ses affaires le portefeuille et un accordéon appartenant à Kostruski.

Tandis qu'on procédait à cet interrogatoire, on découvrait dans un fossé qui borde le cimetière de Saint-Germain-les-Corbeil, le cadavre du malheureux Kostruski. Il portait une plaie profonde à la gorge.

M. François Niwagottol, facteur des Postes, qui était en désaccord avec le maréchal François Poata, âgé de 35 ans, demeurant 8, rue Auguste, à la Thimerais, fut le témoin de ce crime et lui fixant rendez-vous pour aujourd'hui dans un bar des allées du Prado, François Poata, ayant accepté, se rendit à l'endroit indiqué. Il était accompagné de son frère, M. Marie Fardigou, âgé de 27 ans, revendeur, et d'un individu nommé Ettorel.

Les quatre personnes discutèrent tout en buvant, pendant assez longtemps, et cette discussion paraissait très animée. Que disaient-elles ? Nul ne put le comprendre. Enfin, la discussion fut interrompue quand les singuliers clients sortirent du bar.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, que des coups de feu éclatèrent. C'était Poata, sa femme et Ettorel qui, armés de revolvers, venaient d'écarter le facteur. Cribe de balles, on n'en releva pas moins de seize — Niwagottol s'écroula.

On vit alors cette chose odieuse : la femme Poata s'approcha de la victime et déchargea une dernière fois, à bout portant, son arme. En quelques minutes, toutes les balles s'étaient calmées, les meurtriers se laissèrent arrêter, sans opposer de résistance, par les gardiens de la paix du commissariat de Castellans, qui, alertés par la fusillade, étaient accourus. Pendant qu'on conduisait les meurtriers au commissariat de police, une voiture d'ambulance venait relever le corps de la victime pour le transporter à la Morgue, aux fins d'autopsie.

Les trois meurtriers ont été arrêtés et amenés au commissariat de police du Prado.

Au Prado, à Marseille un facteur est exécuté à coups de revolver

Il est abattu parce qu'il courisait la femme d'un maréchal

Marseille, 10 novembre. — Une scène dramatique, et qui rappelle, par certains côtés, celles qui se produisirent, ces temps derniers, en Corse, s'est déroulée au Prado, cet après-midi sur l'avenue du Prado.

M. François Niwagottol, facteur des Postes, qui était en désaccord avec le maréchal François Poata, âgé de 35 ans, demeurant 8, rue Auguste, à la Thimerais, fut le témoin de ce crime et lui fixant rendez-vous pour aujourd'hui dans un bar des allées du Prado, François Poata, ayant accepté, se rendit à l'endroit indiqué. Il était accompagné de son frère, M. Marie Fardigou, âgé de 27 ans, revendeur, et d'un individu nommé Ettorel.

Les quatre personnes discutèrent tout en buvant, pendant assez longtemps, et cette discussion paraissait très animée. Que disaient-elles ? Nul ne put le comprendre. Enfin, la discussion fut interrompue quand les singuliers clients sortirent du bar.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, que des coups de feu éclatèrent. C'était Poata, sa femme et Ettorel qui, armés de revolvers, venaient d'écarter le facteur. Cribe de balles, on n'en releva pas moins de seize — Niwagottol s'écroula.

On vit alors cette chose odieuse : la femme Poata s'approcha de la victime et déchargea une dernière fois, à bout portant, son arme. En quelques minutes, toutes les balles s'étaient calmées, les meurtriers se laissèrent arrêter, sans opposer de résistance, par les gardiens de la paix du commissariat de Castellans, qui, alertés par la fusillade, étaient accourus. Pendant qu'on conduisait les meurtriers au commissariat de police, une voiture d'ambulance venait relever le corps de la victime pour le transporter à la Morgue, aux fins d'autopsie.

Les trois meurtriers ont été arrêtés et amenés au commissariat de police du Prado.

OUSTRIC s'était, par ordre assuré la complicité de ses employés

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot

Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

LE SCANDALE DE L'AEROPOSTALE

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot

Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Les fraudeurs du fisc flétris par la Chambre

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot

Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri ancien ministre de M. Tardieu.

Le juge d'instruction a recueilli, hier la déposition de M. Edouard Herriot. Il a aussi entendu M. Piétri

AU PRINTemps

SOUS LES

SAMEDI 12 LUNDI 14 MARDI 15 NOVEMBRE

REZ DE CHAUSSEE

- LAINE à tricoter**, mérinos, très belle qualité, beige, ciel, noir, mauve. La pelote de 50 grammes... **1.50**
- PORTE-JARRETTES** en couli satin, belle qualité, rose ou saumon... **3.90**
- Joli COFFRET** cretonne contenant 12 pelotes de coton à repasser simplifié et 1 paquet d'aiguilles... **4.50**
- CARNET** cartonage fantaisie contenant 200 aiguilles tous genres... **3. »**
- AIGUILLE à remmailier** avec clapet, ressort, tendeur aluminium, avec notice explicative... **4.50**
- 1.000 PARAPLUIES** en toile artificielle, poignée mode, fantaisie, valeur 27. »... **18. »**
- 10.000 paires de BAS** en soie artificielle, dim. jusqu'à baguette jours, coloris mode. Valeur 12. »... **7.50**
- 10.000 paires de BAS** en laine, séries déssorties, gris, beige, valeur 10. »... **5.90**
- 3.000 paires GÜETRES** en tricot de laine à côtes, montant au-dessus du genou. Valeur 20. »... **10. »**
- 10.000 paires de BAS** en fil, entièrement dim. jusqu'à baguette jours, qualité supérieure, coloris mode. Valeur 10. »... **10. »**
- 5.000 paires de GANTS** de peau pour dames, tailles et teintes déssorties. Valeur 25. »... **10. »**
- 3.000 paires de GANTS** de tissu pour dames, fins de séries. Valeur 7.90. Soldés... **2. »**
- 1.000 SACS** pour dames, modèles déssorties. Valeur 105. »... **49. »**
- 2.000 SACS** pour dames, fins de séries. Valeur 50. »... **19. »**
- MOUCHOIRS** blancs en toile pur fil, vignettes blanches, taille 46 cm. La douzaine... **21. »**

MOUCHOIRS

- blancs en batiste fine, petits carreaux à jours, initiale brodée à la main, taille 29 cm. La douzaine... **8.75**
- Un Lot de COLS** et de plastrons... **5. »**
- Un Lot de CARRÉS** et d'écharpes... **7. »**
- Un Lot de CEINTURES**... **2. »**
- Un Lot de FORMES** et chapelières... **5. »**
- Un Lot de CHAPEAUX** garnis, soldés... **15. »**

1. ETAGE

- TOILE** artificielle mélangée, coloris lingerie. Largeur 78/80 cm. Le mètre... **3. »**
- CRÈPE DE CHINE**, géorgette, satin, soie de série. Soie naturelle, grande largeur. Le mètre... **10. »**
- VELOURS anglais** imprimé, largeur 0-70. Le mètre. Exceptionnel... **15. »**
- SOIERIES** unies et imprimées, noir et couleurs, fins de séries. Soie naturelle, grande largeur. Le mètre... **15. »**
- VELOURS anglais** très belle qualité. Larg. 90 et 100 cm. Le mètre... **25. »**
- CRÈPE DE CHINE**, crêpe satin, marocain, belles qualités noir et couleurs, fins de séries. Soie naturelle, grande largeur. Le mètre... **25. »**
- COUPONS** de lainages fantaisie de tous genres. Largeurs diverses. Le mètre... **15. »**
- COUPONS** de draperie fantaisie pour manteaux et costumes tailleurs. Largeur 140 cm. Le mètre... **10. »**
- Belle DRAPERIE** fantaisie décatie, pour manteaux et costumes tailleurs. Coloris marron mélangé. Largeur 140 cm. Le mètre... **10. »**

NOUVEAUX MAGASINS

- Deux lots importants de LAINAGES unis** (inférieur à 1 m. 50). Soldés à... Le mètre **3. »**
- COUPONS** de lainages unis, couleurs et noir, pour robes et manteaux. Soldés en quatre lots. Le mètre : **20. »**, **15. »**, **10. »** et **5. »**
- Tous les COUPONS** de doublure seront soldés en quatre lots **8. »**, **6. »**, **4. »** et **2. »**
- COUPONS** d'indiennes pour peignoirs, robes, tabliers et lingeries. Soldés le mètre **4. »**, **3. »** et **2. »**
- COUPONS** de jersays unis et fantaisie, vendus le mètre **15. »**, **10. »** et **5. »**
- COUPONS** de draperie fantaisie, pour costumes d'hommes et garçonnets. Largeur 140 cm. Le mètre... **15. »**
- COUPONS** de cretonne imprimée, pour ameublement. Largeur 80 cm. Soldés le mètre **3.50**, **2.50** et **1.50**
- COUPONS** de tissu fantaisie, reps unis et rayés pour ameublement. Largeur 130 cm. Soldés le mètre **15. »**, **10. »** et **6. »**
- COUPONS** de dentelle soie couleur, pour robes. Dentelles et entretaux pour ameublement soldés avec rabais très importants.

2. ETAGE

- 4.000 MALLETES** fibrine belle qualité, 2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100. Valeur 12.50... **12.50**
- COMBINAISONS-Jupons** en finette, flanelle ou tertiaire, teintes et tailles déssorties. BLOUSES boutonnet côté, en beau Vichy, teintes et tailles déssorties... **5. »**
- COTON HYDROPHILE**, pliage accordéon, bonne qualité. Le paquet de 50 gr. poids net... **10. »**
- SERVIETTES** hygiéniques, longues, tissées d'une seule pièce. Le paquet de 6... **2.95**
- 1 Lot de PULL-OVERS** maille fantaisie, manches longues, petites tailles... **10. »**
- 1 Lot GILETS** et PULL-OVERS sans manches, très belle qualité, séries déssorties... **20. »**
- 1 Lot ENSEMBLES** jersey fantaisie, nuances déssorties, pure laine pour dames... **59. »**
- BLOUSES** crêpe de Chine ou satin, séries dépareillées, coloris variés. Valeur 150. »... **50. »**
- BLOUSES** fins de séries tissus divers, modèles dépareillés, sans précédent. Valeur 100. »... **30. »**
- ROBES** en crêpe Georgette, noir et tons mode, tout soie naturelle, travail de nervures, fond de crêpe Chine assorti. Quantité limitée. Valeur 300. »... **125. »**

CHEMISES DE NUIT

- en belle finette, garniture ton opposé... **15. »** et **12. »**
- CHEMISES DE NUIT** en bon shirting, ornées passepoil ton opposé... **10. »**
- 2.500 CULOTTES** pour dames, fins de séries. Valeur 15. »... **10. »**
- Un Lot de CEINTURES** avec boutons, corsés à busc et gaines de caoutchouc, du 64 au 80... **25. »**
- PEIGNOIRS** et ROBES d'intérieur, séries dépareillées, tissus et coloris variés. Valeur 100. »... **50. »**

3. ETAGE

- Nous soldons toutes nos fins de séries en ROBES de soie ou de lainage.** Rabais énormes, 3 lots. **69. »**
- CHAPEAUX** haute mode, soldés... **39. »**
- COL** boule en kid noir ou marron... **49. »**
- CRAVATES** à nouer doubles satin, colombia noir ou carot... **15. »**
- Un Lot de JUPES** de lainage, déssorties. Valeur 59. »... **29. »**
- COSTUMES TAILLEUR** formes nouvelles, séries déssorties, garnis fourrure... **295. »**
- Manteaux** de fourrure colombia, façon loutre, très belle qualité... **395. »**
- Nos MANTEAUX** de Breitschwanz et de velours, fins de séries, soldés... **250. »**
- Nos PULL-OVERS**, gilets et ensembles d'enfants, fins de séries, très belle qualité... **10. »**
- Exceptionnel !** 1 lot de GANTS chamolis lavable, pour enfants, 1 bouton... **10. »**
- Lot TRICOT LAYETTE**, soldé avec rabais de 50 %.
- PYJAMA** finette, col Danton opposé, de 16 ans... **18. »**

4. ETAGE

- DRAPS** en coton écri, bonne qualité. Dim. 200/300. Le drap... **16. »**
- DRAPS** en toile blanche m-til, avec jours fantaisie et broderie dessins variés. Dimensions 210/325. Le drap... **49. »**
- COUVRE-PIEDS** simili cuir laine, 220x220... **65. »**
- COUVERTURES** laine blanche fil bleu, bonne qualité. 220x240... **49. »**
- TORCHONS** de cuisine, en toile lestée, pur fil avec fileux rouges, dim. 50x80. La douz. **31. »**
- SERVIETTES** n°1 d'abbaye blanches, bordure rouge. La douzaine... **16.75**
- SERVIETTES** de table ouvré m-til blanc, taille 0-65x65. La douzaine... **29.90**
- TORCHONS** de cuisine en toile m-til avec encadrement rouge, taille 0-50x80. La douz. **23. »**
- Coupons de TOILE** pour torchons de cuisine. Le mètre... **1.40**
- Coupons de MADAPOLAM**, shirting, percale et coton écri. Le mètre... **1.25**
- Coupons de RIDEAUX** en pure laine, étamine ou carreaux normands. Le mètre... **1.75**, **1.25** et **0.95**
- PANNEAUX** filet noué, brodé mèche à la main, ornés d'une frange. Largeur 1-45. Hauteur 2-75. Le panneau... **17.50**
- GARNITURE** bois façon noyer, diamètre 35 m/m. La garniture en 150... **8.25**
- TAPIS** brosse en coco, rayures fantaisie, qualité extra. Dimensions 0-60x90... **11. »**
- 0-60x90**... **19. »**
- CARPETTE** fabrication haute laine, dessin moderne, ensemble gris, rose et vert. Exceptionnel. 1-60x90... **55. »**
- 2-40x140**... **105. »**
- 2-40x170**... **155. »**
- 3-2x2**... **225. »**
- DESCENTE DE LIT** en moquette Jacquard, velours laine, dessin beige ou rouge. Dimensions 1-35x90... **31. »**
- LINOLEUM** imprimé, qualité forte, largeur 2-1/2. Exceptionnel... **25. »**
- COUSSIN** rond en velours et satin, garni galon métal, intérieur kapok pur, coloris variés, diamètre 0-45... **9.75**

5. ETAGE

- ROBES** de chambre en tissu fantaisie chiné, nuances variées, pure laine. Exceptionnel... **69. »**
- COMPLETS VESTON** et COSTUMES SPORT en draperie belle qualité 220. » et **145. »**
- PARAVERSE** ciré noir... **59. »**

5. ETAGE

- Fins de série en CHAUSSURES** de ville, pour dames... **29. »**
- CHAUSSURES** de soirée pour dames, fins de séries, soldés... **10. »**
- PANTOUFLES** pour dames fins de séries... **9. »**
- CHAUSSURES** pour enfants, fillettes et garçonnets, fins de séries... **19. »**
- 5.000 CULOTTES** coton, à côtes, de 6 mois à 6 ans. Valeur 3.50, soldés... **2.75**
- De 8 ans à 16 ans.** Valeur 5. »... **3.25**
- Un Lot de CHAPEAUX** pour bébés, soldés... **5. »**
- Exceptionnel !** 1 Lot de PARDESSUS pure laine entièrement doublés, fins de séries. Tailles 14, 15 et 16 ans... **50. »**
- LIT** d'enfant laqué gris, avec double filets bleus, 140x65, belle fabrication... **125. »**
- Pour Jeunes Filles :** MANTEAUX lainage garnis fourrure, entièrement doublés soie. 1 lot... **85. »**
- ROBES** en lainage uni, tissu de la saison, en fantaisie et soie naturelle, 3 lots... **35. »**
- Pour Fillettes :** MANTEAUX et ROBES fins de séries, tous genres. 2 lots... **39. »**
- Un Lot de CHAPEAUX** pour enfants, soldés... **5. »**

6. ETAGE

- ALBUM PHOTO**, couverture à cordelière, 24 feuillets. Dimensions 21x27... **6.90**
- ALBUM A DISQUES**, 12 pochettes avec rabat papier fort, répertoire. 25 cm... **9. »**
- 30 cm**... **11. »**
- ŒUVRES** de Gérard de Nerval - SYLVIE A. de Maudslayi - L'ÉTÉ EN CHUTE DE LA MAISON USHER - PRINCESSINE BABYONE Maître - VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE Stendhal - BEATRIX CENCI sur beau papier-elfa, d'une valeur de 36. »... **5. »**
- Lot de PLATEAUX** et BOITES en bois laqué du Japon, légèrement décorés. Depuis... **10. »**
- CHAISE** moderne en bois verni noyer ou acajou, siège et dos garnis, couverts en tissu moderne... **95. »**
- FAUTEUIL** confortable moderne, bois verni acajou ou noyer, gravité souple, couvert tissu moderne... **195. »**
- Petite TABLE** moderne en acajou massif, verni au tampon... **195. »**
- TABLE** à thé anglaise en acajou ciré et filets marqueterie, 2 côtés avec abattants... **195. »**
- BANQUETTE** de piano Louis XVI, 2 places, en hêtre patiné carcé... **95. »**
- GLACE** moderne, 1/2 cadre fer forgé avec motifs, mesures extérieures 0 m. 75x0 m. 55... **70. »**
- ARMOIRE** pour lingerie ou linge, en hêtre, panneaux contre-plaqué. Hauteur 1 m. 80x0 m. 80. 2 portes... **140. »**

BIENFAISANCE 2. ETAGE

- CHEMISES** pour hommes, en tennis kaki ou rayé fantaisie, sans col. Encolure 43-44-45-46... **5. »**
- PANTOUFLES** pour hommes, en tress noir ou couleur, semelle cuir. 42 au 46... **10. »**

SOUS-SOL

- CHEMINÉE** à gaz, en fonte émaillée céramique, couleurs assorties, 6 bougies réfractaires, hors 0-90. Hauteur 50 à 70 m... **75. »**
- CUISINIÈRE "Bifluil"** tôle et fonte, évier, façade fonte émaillée, décor moderne, teintes assorties. Longueur 0-70... **445. »**
- MÉNAGÈRE** en bois teinté, article très solide avec deux couvercles, garnie de : dégraisseur, huile à brûler, vinaigre, flacon "New-Argent", essuie-manches en tissu chambré, boîte à gants. Sans précédent. Les 7 pièces... **14.25**
- SCIE** à bûches, lame acier de 0-75 et hachette à marteau, 6 m manchée à clavette. Les 2 pièces... **9.75**
- Série de 4 SALADIERS**, verrerie moulée, teintes variées. Diamètre 22 cm, 16 cm, 12 cm. Valeur 43.90... **8.90**
- Service de TABLE et DESSERT**, en terre de fer, décor deux tons, jaune et bleu. Service 74 pièces. Valeur 290. »... **190. »**
- BOUILLIÈRE** aluminium fort, pol grand bois verni, contenance 3 litres. Prix... **15. »**

GOBELETS de TABLE

- en 12 cristal blanc, grande taille, moule moderne. La douzaine... **9.90**
- BASSINE** à filtrer, tôle d'acier avec épaulement élamé, diamètre 0-26... **9. »**
- FILET** à provisions, très solide, garni de : 1 boîte à poudre "DIP" pour la vaisselle et l'entretien des évier, balnettes, lavabos, carreaux, etc. 1 bidon de 175 ml "vel Souda" pour le traitement du linge fin. Les 3 articles, valeur **15. »**, Soldés à Nombre limité... **5. »**
- 5.000 Boîtes de 12 SAVONS** de toilette, pâte parfumée pure. Valeur 6.50... **6.50**
- 2.000 Boîtes de 6 BATH-SOAP** pâte pure. Valeur 12. »... **7.50**
- 2.000 FLACONS** métal, savon liquide extra pur pour toilette et lavages délicats. Valeur 12. »... **3. »**
- 3.000 Litres EAU DE COLOGNE** 99° finement ambrée. Valeur 46. »... **28. »**
- 2.000 Litres EAU DENTIFRICE** 70°. Valeur 40. »... **27. »**
- 3.000 COLLIERS "Bayadère"** Mode, modèles et coloris variés. Val. 20. »... **9.50**
- Un Lot CHAPEAUX** souples, forme nouvelle, en véritable feutre poil, soldés à... **25. »**
- CRAVATES** pour nouer, dispositions variées, pure soie... **6. »**
- En soie fantaisie**... **3. »** et **3.000 paires de CHAUSSETTES** en laine à côtes, belle qualité, coloris variés. Valeur 14. »... **5. »**
- 800 GILETS** tailleurs fantaisie avec manches, coloris variés. Exceptionnel. Val. 29. »... **19.50**

ANCIENS MAGASINS

- 5.000 BRACELETS** et Colliers, fins de séries. Soldés 45. »... **5. »**
- 2.000 CRÈME** au CITRON pour épidermes délicats. Valeur 8. » et 5. »... **3. »**
- 3.000 Pochettes** de 2 BROSSES à dents, soies blanches, 4 rangs, manches couleur. Valeur 5.20. Soldés... **3.90**
- 2.000 BROSSES** à ongles, double côté, soies blanches, bois verni. Valeur 8. »... **3. »**
- 2.000 DEMÊLOIRS** 1 et 2 dentures 1/2 blond. Valeur 3.90 Soldés... **2.50**
- 1.000 Cartes de 3 PEIGNES**, démaillots, coiffeur et poche en écaille. Valeur 8. »... **5. »**
- CLASSEURS** pour lettres et factures, bord renforcé métal, avec perforateur. Valeur 8.90... **4.90**
- 500 SACS** forme trapèze, pour ouvrages ou provisions, en tissu caoutchouté noir, fermoir à glissière. Valeur 22. »... **15. »**
- 2.000 RÉVEILS** nickelés mouvement garanti. Valeur 20. »... **15. »**
- 1.000 BLAGUES** à tabac en maroquin véritable, intérieur feutré anglais. Valeur 48. »... **10. »**
- 2.000 COFFRETS** cadre bois, recouvert cretonne, contenant 100 pièces papier nuptial, bord "franço". Valeur 10. »... **7.50**
- 1. ETAGE**
- CHEMISE** percale fantaisie, très belle qualité, gorge anglaise, poignets moulés, boutons, 2 cols assortis... **18. »**

ANNEXE PROVENCE

- CHEMISE** pour la nuit, en bon madapolam, galon rouge, poche côté, col rabattu... **13. »**
- CHAUSSURES** montantes et Richelieu, pour hommes, fins de séries... **59. »**, **49. »** et **39. »**
- Un Lot PANTOUFLES** pour hommes, semelle cuir... **10. »**

Conserver cette feuille qui tient lieu de Catalogue

Le Congrès de la Fédération Générale des Fonctionnaires s'est ouvert hier

Il a adopté le rapport moral à la quasi unanimité

Puis il a examiné la question des traitements

C'est au Grand-Orient de France, 16 rue Cadet, que s'est ouvert, hier matin, le congrès de la Fédération générale des fonctionnaires, adhérente à la C. G. T.

En dehors des postiers confédérés, cette organisation centrale groupe la grande majorité des personnels de nos administrations publiques.

Les congrès des fonctionnaires sont toujours intéressants à suivre. Celui qui se déroule actuellement est assurément des plus importants.

On sait que l'effort principal est grand parmi les fonctionnaires. Menacés dans leurs moyens d'existence, ils sont décidés à mener une action vigoureuse pour défendre les situations péniblement acquises.

Le budget en déficit ? On peut l'équilibrer sans rogner leurs salaires. Les fonctionnaires indiquent des solutions pratiques.

Les solutions indiquées par la Fédération des fonctionnaires ne manquent pas d'importance.

La séance du matin. La salle des fêtes de la rue Cadet est archicomplète quand Aubert (Préfetures) ouvre la première séance du congrès.

Le rapport moral. Le Congrès aborde aussitôt la discussion du rapport moral.

Après Courrières, Jarrigion, des cheminots ; Michaud, de la Fédération des services publics ; et Blot, de l'éclairage, s'élèvent à leur tour, le congrès.

En raison de l'abondance croissante de matières, nous nous voyons obligés de réduire la place réservée aux CONVOCATIONS et aux comptes rendus des réunions.

CONVOCATIONS Parti S. F. I. O. Seine

AVIS AUX SECRETAIRES DES SECTIONS ET DES GROUPES. En raison de l'abondance croissante de matières, nous nous voyons obligés de réduire la place réservée aux CONVOCATIONS et aux comptes rendus des réunions.

Réduire les salaires ? Mauvaise opération. Nous en avons fait l'expérience en Allemagne et les crises, budgétaires et économiques, n'ont pas disparu.

Discours de Léon Jouhaux. L'arrivée à la tribune du secrétaire de la C. G. T. est saluée par de vifs et longs applaudissements.

Les traitements. Le discours de Léon Jouhaux termine le congrès aborde le problème de l'heure : la réduction des traitements et indemnités.

Laurent demande au congrès d'examiner sérieusement ses suggestions et de décider s'il est décidé à la plus énergique résistance.

De nombreux orateurs sont inscrits. Toutes les opinions se manifestent. L'impression qui se dégage du débat, c'est que les suggestions de Laurent ont des chances d'être retenues.

Un délégué considère qu'un mouvement de grève serait préférable. D'autres verraient avec plaisir que certaines indemnités soient réduites.

Les fonctionnaires de Suisse, de Hollande et d'Allemagne sont représentés. Les travaux continueront aujourd'hui.

Un monument à la mémoire de Jean Jaurès à Serqueux. Serqueux, 10 novembre. (Populaire.) La municipalité socialiste de Serqueux a décidé d'élever à la mémoire de Jean Jaurès un monument sur la Place de la Matric.

Les nouveaux Comités de Presse. F. Z. — Ybanc, Auque, Ernest Michel et Miranda. Le camarade Ybanc a été nommé secrétaire.

Question de force et de solidarité prolétariennes. Question de force, alors ? Parfaitement, et comme l'écrivit Zoreff.

16e SECTION (adultes, Jeunes et G. D.). — Tous ce matin au Vanves Cinéma, rue de Vanves à 9 h. et ce soir à 14 h. 15 sortie, métré Raspail et 20 h. 45, rue de Trocadero.

LE POPULAIRE Économique et Social

CONTRE LA SOI-DISANT DEFLATION BUDGETAIRE

Les syndicats de fonctionnaires et l'Etat bourgeois

L'APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Nous avons tenu à ouvrir les colonnes du Populaire aux représentants qualifiés des grandes organisations syndicales qui groupent les fonctionnaires et agents des services publics menacés par les projets financiers du gouvernement.

Il faut souligner dans tous les articles publiés une idée fondamentale commune : il ne s'agit pas simplement d'une bataille corporative, mais bien d'une véritable bataille sociale.

Bataille révolutionnaire. Bataille non seulement corporative mais encore sociale, avons-nous dit : il faut ajouter bataille révolutionnaire.

Section Commerce. 4e catégorie : voyageurs, représentants, placiers. La Chambre syndicale confédérée des employés de la région parisienne soutient dans cette catégorie une liste composée de camarades : Julien Chanudet, Page, Hirschfeld.

Pas d'illusions décevantes. Mais cet épisode de la lutte de classe doit constituer une leçon opportune, susceptible de dissiper certaines illusions tenaces.

Question de force et de solidarité prolétariennes. Question de force, alors ? Parfaitement, et comme l'écrivit Zoreff.

« C'est de la force de nos 100.000 adhérents, unis avec les autres fonctionnaires, avec les postiers, avec les cheminots, que nous attendons la victoire. »

Jarrigion nous a montré sa puissante Fédération des cheminots entrant résolument dans la bataille ; Giron a précisé les suggestions de la Fédération générale des fonctionnaires pour aboutir à l'équilibre budgétaire.

Mais nous avons confiance que dans cette lutte les raisons profondes de la nécessité de l'unité syndicale apparaîtront d'une manière irrésistible et que la véritable et loyale unité d'action de tous les travailleurs exploités et menacés surgira victorieuse des conditions et des circonstances de cette grande bataille sociale.

Le Syndicat général des services topographiques et cartographiques de l'Etat a tenu son conseil annuel le samedi 5 novembre 1932 au Musée Social, 5, rue Las-Cazes.

Des ordres du jour protestant contre la menace que les projets budgétaires du gouvernement font peser sur les traitements nous ont été lus.

PETITES ANNONCES. OFFRES D'EMPLOI à francs la ligne. Firms recherchant chauffeurs central et industrie recherche pour collaboration dans toutes régions installateurs de moyenne importance bien cotés.

bourgeoisie. Ainsi, tout naturellement, va apparaître en pleine lumière le caractère révolutionnaire du syndicalisme des fonctions publiques qui constitue un élément de transformation de l'Etat, lequel, cessant d'être l'instrument d'oppression aux mains de la classe capitaliste, deviendrait dans la société socialiste un organisme de coordination et de gestion des grands intérêts collectifs.

Par et pour l'unité. On voit toute l'ampleur de la lutte, ainsi que sa signification profonde. Pour la mener, ce ne sera pas trop de l'union de toutes les forces confédérées.

Les élections prud'homales dans la région parisienne. Le Syndicat général des services topographiques et cartographiques de l'Etat a tenu son conseil annuel le samedi 5 novembre 1932 au Musée Social, 5, rue Las-Cazes.

Les traitements menacés. Des ordres du jour protestant contre la menace que les projets budgétaires du gouvernement font peser sur les traitements nous ont été lus.

PETITES ANNONCES. OFFRES D'EMPLOI à francs la ligne. Firms recherchant chauffeurs central et industrie recherche pour collaboration dans toutes régions installateurs de moyenne importance bien cotés.

SEINE-ET-OISE. AULNAY-S-BOIS. — Ce soir tous à la manifestation de la Seine. R.V. gare Aulnay 13 h. 25.

APRES L'AJOURNEMENT DU MEETING Le Comité intersyndical confédéré des services publics précise les raisons qui ont motivé sa décision

Une déclaration de Delsol à la réunion des unitaires

Nous avons publié mercredi un texte du Comité intersyndical confédéré des services publics de la région parisienne, donnant les raisons pour lesquelles ce comité avait annoncé pour le 8 écoulé.

Le Carrel unitaire des services publics avait, lui, convié ses adhérents à une manifestation qui s'est déroulée hier mercredi soir à la Bourse du Travail et au cours de laquelle Delsol, du Gaz de banlieue, a lu, au nom du Comité intersyndical confédéré, une déclaration.

Par et pour l'unité. On voit toute l'ampleur de la lutte, ainsi que sa signification profonde. Pour la mener, ce ne sera pas trop de l'union de toutes les forces confédérées.

Une élection au Conseil général dans l'Aisne. Alphonse Maubant est le candidat du Parti.

Les élections prud'homales dans la région parisienne. Le Syndicat général des services topographiques et cartographiques de l'Etat a tenu son conseil annuel le samedi 5 novembre 1932 au Musée Social, 5, rue Las-Cazes.

Les traitements menacés. Des ordres du jour protestant contre la menace que les projets budgétaires du gouvernement font peser sur les traitements nous ont été lus.

PETITES ANNONCES. OFFRES D'EMPLOI à francs la ligne. Firms recherchant chauffeurs central et industrie recherche pour collaboration dans toutes régions installateurs de moyenne importance bien cotés.

SEINE-ET-OISE. AULNAY-S-BOIS. — Ce soir tous à la manifestation de la Seine. R.V. gare Aulnay 13 h. 25.

SEINE-ET-OISE. AULNAY-S-BOIS. — Ce soir tous à la manifestation de la Seine. R.V. gare Aulnay 13 h. 25.

SEINE-ET-OISE. AULNAY-S-BOIS. — Ce soir tous à la manifestation de la Seine. R.V. gare Aulnay 13 h. 25.

PRIX ET COURS COMMERCIAUX

MARCHE DE PARIS. BOURSE DE COMMERCE. Blés. — Tendances faibles. Disponible (cote officielle) 111 (base 76 kgs) ; courant 109,75 à 110 ; prochain 111,25.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

Alcools libres. — Tous cours cotés. Courant 920 à 915 P ; prochain 920 à 915 P ; 3 de décembre incoté ; 3 de janvier incoté ; 3 de février incoté ; 3 de mars incoté ; 3 d'avril incoté.

BOURSE DE PARIS du 10 Novembre 1932

Table with columns: Valeurs, Cours, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various financial instruments and their prices.

Fêtes et Conférences

de CIRC. D'EPONTOISE. — Banquet sections Beauchamp-Taverny départs de Paris. R.V. 19 h. 30 ; arrivée à Epernay 20 h. 30 ; dîner à Epernay 21 h. 30 ; départ pour Reims 22 h. 30 ; arrivée à Reims 23 h. 30 ; dîner à Reims 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à Paris 0 h. 30 ; départ pour Paris 1 h. 30 ; arrivée à Paris 2 h. 30 ; dîner à Paris 3 h. 30 ; départ pour Paris 4 h. 30 ; arrivée à Paris 5 h. 30 ; dîner à Paris 6 h. 30 ; départ pour Paris 7 h. 30 ; arrivée à Paris 8 h. 30 ; dîner à Paris 9 h. 30 ; départ pour Paris 10 h. 30 ; arrivée à Paris 11 h. 30 ; dîner à Paris 12 h. 30 ; départ pour Paris 13 h. 30 ; arrivée à Paris 14 h. 30 ; dîner à Paris 15 h. 30 ; départ pour Paris 16 h. 30 ; arrivée à Paris 17 h. 30 ; dîner à Paris 18 h. 30 ; départ pour Paris 19 h. 30 ; arrivée à Paris 20 h. 30 ; dîner à Paris 21 h. 30 ; départ pour Paris 22 h. 30 ; arrivée à Paris 23 h. 30 ; dîner à